



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23025263



13 FEV. 2023

Greffé

N° d'entreprise : **0431 165 493**

Nom

(en entier) : **EMBOURG SERVICE DIFFUSION**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**

Adresse complète du siège : **Voie de l'Ardenne 101, 4053 Chaudfontaine**

Objet de l'acte : **Nomination**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 1^{er} janvier 2023 :

A l'unanimité des voix, l'assemblée générale extraordinaire décide :

1. De nommer Monsieur Nicolas Simar identifié au registre national sous le numéro 80.01.18-289.82 et Monsieur Renaud Simar identifié au registre national sous le numéro 86.01.24-217.03 en tant qu'administrateur.

Leur mandat d'administrateur est effectif à compter de ce jour.

L'assemblée donne procuration à la société RENVAL SRL – BE 0456 197 631, afin d'effectuer les démarches de publication du présent procès-verbal et de représenter la société tant vis-à-vis du Greffe du Tribunal de l'Entreprise et de la Banque Carrefour des Entreprises dans le cadre des décisions prises lors de la présente assemblée générale

Pour Extrait conforme,
Marianne Leyon
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad – 21/02/2023 – Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).